



n° 16

Bonjour à toutes et à tous

Notre dernier numéro ayant paru juste avant les vacances, je vais en quelques lignes vous communiquer les points qui m'ont semblé importants depuis la rentrée.

La rentrée scolaire avec ses nouveaux rythmes et la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires ont été pour nous un événement majeur. Je ne détaillerai pas les multiples problèmes que nous avons dû résoudre :

Problèmes liés au transport, aux activités, aux animateurs, à la coordination des activités avec les impératifs de l'éducation Nationale, au coût de fonctionnement, Après de multiples réunions, nous avons fait le choix pour les enfants scolarisés sur les écoles d'ARTHIES et de WY-DIT-JOLI-VILLAGE, de mettre en place ces N.A.P. en collaboration avec un prestataire extérieur Adapte 95.

Ce choix, bien qu'onéreux pour les communes, a été retenu car nous avons voulu privilégier des activités de qualité, animées par des professionnels spécialistes dans chacune des activités proposées et l'engagement par le prestataire de remplacement en cas d'absence d'un animateur.

Je profite de cet édit pour remercier tous ceux qui ont participé et ont accepté de faire des concessions pour la réussite de ce projet, les élus des 4 communes, les membres du SIIS, les enseignants ainsi que les délégués de parents d'élèves.

Ce second semestre sera également marqué par le centenaire du début de la « grande guerre ». A l'échelle de notre commune, nous avons pu organiser une petite exposition le 11 novembre dans la salle des Fêtes, grâce aux documents historiques que nous avons collectés et à ceux qui nous avaient été aimablement prêtés par des administrés. Merci à tous ceux qui se sont impliqués dans cette exposition, ils ont été récompensés par le nombre élevé de participants à cette cérémonie.

Courant décembre, une enquête de voisinage sera réalisée auprès des riverains préalablement aux travaux de réalisation de la dernière phase d'enfouissement des lignes EDF et téléphoniques sur Enfer et Wy-dit-Joli-Village. L'enfouissement étant programmé pour le 1^{er} trimestre 2015.

Sur un plan festif, nous renouvellerons le 21 novembre la soirée « beaujolais nouveau », qui fait désormais partie des manifestations récurrentes de notre commune. La fin de l'année verra quant à elle, l'organisation du spectacle de Noël destiné aux enfants du R.P.I., mais également à tous les parents qui seront les bienvenus.

Rédaction

Georges Moisset,
Annick Marandel,
Françoise Danger,
Thierry Bichemin,
Gilles Merle.

En attendant je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 17 janvier 2015 où j'aurai le plaisir de vous présenter en mon nom et au nom des membres du conseil municipal nos vœux pour la nouvelle année.

Vous trouverez dans les pages suivantes, des informations pratiques et des articles sur la vie de notre village.

Bonne lecture et à bientôt,

Georges Moisset

Ça s'est passé à Wy....

*Rentrée des classes et Activités périscolaires

A la rentrée, les communes ont mis en application le décret sur les nouveaux rythmes scolaires. Cela s'est tout d'abord traduit par une modification des emplois du temps avec classe le mercredi matin et raccourcissement de la journée d'enseignement, puis par une mise en place de nouvelles activités périscolaires (NAP)

A Cléry, où se trouve la maternelle, la classe s'arrête à 15h45 et des activités sont proposées par les ATSEM.

A Arthies, le mardi et le jeudi, les cours prennent fin à 14h45 et les enfants sont pris en charge par des animateurs pour faire du théâtre, de la magie, des marionnettes, la ludothèque, des jeux collectifs et de coopération, de la découverte du hockey.

A Wy, qui accueille la classe de CM1CM2, le mardi et le vendredi, les enfants arrêtent les cours à 14h35 et peuvent ensuite faire du sport, du théâtre ou de la ludothèque.

A Wy et Arthies, ces activités sont encadrées par des animateurs recrutés par une association ADAPTE 95 qui veille à proposer des activités à caractère ludique et éducatif. Un jour par semaine, les enseignants proposent, parallèlement aux NAP, des activités pédagogiques complémentaires (APC).

Cette année, le Regroupement accueille 117 enfants répartis sur 5 classes.



Rentrée à Arthies



Rentrée à Wy



**Dans la nuit
du 31 octobre,**
mon jardin a été envahi
pardes Monstres
venus de l'autre bout du
village , plus
HORRIBLES les uns que
les autres !



Ils avaient pourtant annoncé leur venue, je m'y étais préparée, mais leurs cicatrices, leurs gros yeux noirs et leurs dents de vampires m'ont impressionnée.
Au vu de leur panier bien rempli, j'ai bien l'impression qu'ils avaient déjà frappé à plusieurs portes ! Ils n'en étaient pas moins affamés (de bonbons) et assoiffés (d'eaueh oui, les bonbons, c'est sucré !!)

Extrait des comptes-rendus des réunions de Conseil Municipal

***Conseil Municipal du 16 juin 2014**

1- Tarifs assainissement

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, délibère et décide, à l'unanimité d'aligner comme les années précédentes le tarif d'assainissement sur celui de l'eau.

Soit 1.50 € le m³

Prime fixe : soit 30 €

2- Cartes de transport scolaire

Monsieur le Maire informe ses collègues que la carte de transport C.S.B. ou OPTILE est de 111 € pour l'année scolaire 2014/2015 ; pour mémoire elle était de 110 € pour l'année scolaire 2013/2014.

Le conseil municipal délibère et décide, à l'unanimité :

- que la commune prendra à sa charge le montant de la carte scolaire (CARTE OPTILE) bus lignes régulières pour les enfants domiciliés dans la commune.
- que la commune prendra à sa charge 111 € (montant de la carte OPTILE) sur la carte IMAGINE'R pour les collégiens, lycéens (-18 ans) domiciliés dans la commune.

3- Questions diverses

- Il est envisagé de placer Route de Banthelu après le cimetière vers Wy-dit-Joli-Village un panneau 30km/h .
- Subventions accordées au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) : 45%
 - ✓ Eglise Pompe à chaleur : 20 724.30€
 - ✓ Ecole Mobilier Cantine : 5 422.05€

***Conseil Municipal du 25 juillet 2014**

1- Secrétariat de Mairie

Monsieur le Maire informe ses collègues que le contrat à durée déterminée de 6 mois de Mlle MEUNIER Anne se termine le 10 août 2014. Mlle MEUNIER Anne assure le secrétariat de la Mairie sur la base de 25h par semaine.

Le conseil municipal délibère et décide de créer un poste de stagiaire à raison de 25h par semaine et de nommer Mlle MEUNIER Anne comme stagiaire à compter du 11 août 2014.

2-Entretien Commune

Le conseil a reçu M. CLAUDEL responsable des intervenants OXYGENE : un point a été fait pour mesurer les insuffisances dans l'entretien du village ainsi que les difficultés rencontrées par l'association Oxygène dans la réalisation de son contrat.

Compte tenu des besoins accrus à certaines périodes, il est décidé d'augmenter les heures d'intervention sur des périodes ponctuelles.

UN HIVER AU CHAUD EN TOUTE SECURITE

Les frimas ne vont pas tarder à pointer le bout de leur nez et, avec eux, le cortège des appareils de chauffage, plus ou moins anciens, plus ou moins bien entretenus et/ou stockés.

Chaque année, il arrive de trop fréquents accidents, évitables avec un peu de bon sens et quelques règles simples :

- Faire ramoner son conduit d'évacuation des fumées
- Ne pas obstruer les bouches de ventilation
- Ne pas faire fonctionner un appareil d'appoint dans une pièce close
- Ne pas mettre du linge à sécher trop près ou sur ces appareils
- Faire attention à ne pas diriger la chaleur vers des objets inflammables
- Ne pas laisser l'appareil sans surveillance (la nuit notamment)

Cette liste de recommandations n'est, bien sûr, pas exhaustive et chacun est libre de la compléter selon ses propres habitudes.

Je profite également de cet article pour vous rappeler l'obligation légale d'installer dans votre logement un ou des détecteurs de fumées avant le 08 mars 2015.

Nous sommes tous concernés par cette obligation, simple occupant ou propriétaire. La loi prévoit la possibilité pour l'assureur d'appliquer une franchise de 5000 euros en cas de sinistre dans un logement non équipé ou dans un logement où la déclaration d'installation n'aurait pas été transmise.



Le coût du matériel n'est pas très élevé (autour de 15-20 euros) et la fixation se fait à l'aide de deux vis. Attention toutefois à ce que l'appareil soit de norme NF EN 14604 et installé à l'endroit adéquat.



Notre village dans la tourmente de la « Grande Guerre »

Dans bien des endroits, pendant cette année 2014, ont eu lieu des commémorations pour le centenaire du conflit 1914-1918. Nul n'ignore que c'est en août que la déclaration de cette guerre est proclamée mais nous profiterons du 96ème anniversaire de l'armistice pour se souvenir des désordres et de la douleur que celle-ci infligea à notre commune et à ses villageois.

La moisson battait son plein cette année-là lorsque arriva par le facteur l'ordre de mobilisation générale ordonnée pour le dimanche 2 août. La nouvelle se répandit à la vitesse de l'éclair, tant par le bouche-à-oreille qu'au son de la caisse du garde-champêtre communal. Le lendemain, 3 août 1914, l'Allemagne déclarait la guerre à la France.

Cinquante-cinq hommes sont mobilisés dans la commune. Il faudra désormais s'organiser autrement pour les tâches quotidiennes.

Quelques jours plus tard, il est interdit aux rares automobiles de circuler la nuit. Des postes de surveillance ainsi qu'une garde civile sont mis en place à Enfer et Wy dit Joli Village, armés par les hommes valides.



La Belgique tombe aux mains des Allemands et le 22 août, la France est envahie. Les troupes allemandes arrivent rapidement jusque dans l'Oise. Tout le monde s'ingénie à trouver des cachettes ou à les créer en creusant dans son jardin pour mettre à l'abri les objets de valeur. Les archives de la mairie sont cachées derrière un mur dans l'église.

Le bruit du canon est perceptible au nord et à l'est, les villages sont traversés par un flot de migrants : la population des villages alentours fuit. Heureusement, la Bataille de la Marne stoppe l'avancée des Allemands.

A l'automne, on organise la défense du camp retranché de Paris. Pour ce faire, 350 ouvriers de toutes nationalités appartenant aux différents corps d'état sont détachés pour creuser des tranchées, on prévoit des emplacements pour des mitrailleuses, on abat des taillis dans les bois voisins pour le camouflage des lieux.



Des abris pour deux batteries sont construits sur la route d'Enfer à Arthies.

Dès 1915, la commune eut à cantonner plusieurs fois des troupes de divers régiments venues au repos ou à l'instruction.

De nombreuses quêtes sont organisées pour lesquelles les habitants sont mis à contribution. Le conseil municipal décide quant à lui de répartir les fonds des fêtes entre les soldats de la commune ; jusqu'à la fin du conflit, chacun reçu un mandat de cinq francs pour le 1er janvier et un de dix francs pour la Fête Nationale.

En 1916, la bataille de Verdun fait rage. Pour notre village, le front le plus proche est à environ 80 km à vol d'oiseau (Lassigny dans l'Oise). Le son du canon tonne au loin.

Depuis deux ans et demi que les hommes sont partis, le manque de bras se fait de plus en plus cruellement ressentir. En Avril 1917, on obtient pour aider aux champs cinq prisonniers de guerre allemands pour la ferme de Hazeville et cinq autres pour Wy. Ce seront les seuls Allemands à fouler le sol de notre commune ! Malgré cette aide, cinquante hectares ne seront pas cultivés cette année-là.

Nos troupes reconquièrent le terrain perdu dans l'Aisne, le Nord. La population civile de ces régions qui avaient vécu sous la botte de l'ennemi cherchait refuge plus au sud, la commune accueillit 42 personnes qui témoignaient des tortures et du harcèlement.

En mars 1918, les armées allemandes lancent l'opération Michael destinée à couper le front en deux au niveau d'Amiens. De nouveau, on revoit notre région traversée par des flots de migrants. D'importants mouvements de troupes ont lieu et elles sont stationnées autour de Magny, vers Mantes ; Saily accueille un régiment de tirailleurs sénégalais.

Dans le même temps, l'aviation allemande tente d'arriver jusqu'à Paris. On voit, la nuit, les projecteurs du poste de DCA de Puiseux qui scrute le ciel. Mantes est bombardé. On entend les avions ennemis au-dessus de nos têtes. Personne n'est rassuré. En mai, un avion anglais, en échappant aux Allemands, se perd et se pose dans la plaine. Il repart, réparé, le lendemain vers Beauvais.

Dans la nuit du 14 au 15 juillet, tout le monde est réveillé par le bombardement allemand sur Reims et Château-Thierry. Les portes et fenêtres tremblent, on pense que la bataille est à Pontoise. En haut de la butte des sapins à Enfer, on voit très bien les lueurs des explosions. Les avions ennemis sont nombreux à se diriger vers Mantes avec pour objectif la gare.

La fin malgré tout est proche.

Le 9 novembre, un bruit court que l'armistice est signé. Après plus de quatre ans d'attente, tout le monde y croit ; on organise un cortège avec les enfants de l'école qui parcourt les rues avec des drapeaux en criant vive la France et en chantant la Marseillaise. La mairie est pavoisée.

La nouvelle officielle arrive le 11 novembre à 14h ordonnant de faire sonner les cloches à 16h.

C'était enfin fini. Tout le monde fêta l'évènement dans la liesse.

Cinquante-cinq hommes de notre village partirent la fleur au fusil, cinq ont été faits prisonniers en Allemagne et douze ne revinrent jamais de ce conflit qui embrasa pour la première fois une grande partie du monde à cause des alliances passées entre pays. Tous, soldats et civils, hommes et femmes ont souhaité que ce soit la dernière, la « der des der » comme on disait. Cent ans après, l'Histoire nous a montré que

malheureusement, ils avaient torts.

D'après « Wy dit joli village pendant la guerre 1914 1918 » d 'Emile Magnan, maire

Comme tous les ans, ce onze novembre, nous rendons hommage à ces braves qui ont combattu en nous réunissant autour du monument aux morts en souhaitant qu'il n'y en ait plu, de ces atrocités.



Discours au monument aux morts



Dépot des bouquets sur les tombes des soldats

FOCUS SUR... l'ortie

Croisée au bord d'un chemin, le long d'un bois ou dans un recoin de notre jardin, nous connaissons tous l'ortie piquante, qui nous a un jour laissée des souvenirs cuisants.

En ce moment où la nature tend à devenir de plus en plus domestiquée et traquée par les mains destructrices des amateurs et professionnels des jardins, potagers ou d'ornements, cette plante que nous connaissons tous possède pourtant des atouts très intéressants et parfois surprenants que je me propose de vous détailler ci-après :



L'ortie, plante médicinale, contient de nombreux minéraux comme du calcium, du chlore, du potassium, du magnésium, du fer, du zinc ou encore du soufre mais c'est aussi un cocktail de vitamines, notamment B2, B5, B9, K et C.

La plante est un tonique général pour l'organisme et a des vertus diurétiques, dépuratives, détoxifiantes et même calmantes contre les douleurs inflammatoires et rhumatismales.

Les feuilles s'utilisent en infusion, en cataplasme, en décoction et en lotion.

L'ortie, plante alimentaire, dont les feuilles se consomment en soupe, comme légume façon épinards ou dans des préparations culinaires comme soufflés ou cakes salés.

Heureusement, le pouvoir urticant des feuilles disparaît à la cuisson.

Les familles pas très riches de nos villages avaient recours à l'ortie pour remplir les ventres creux il y a encore soixante ans.



L'ortie, plante bienfaitante du jardin, se développe tôt au printemps. De fait, elle accueille les larves et chenilles des papillons qui permettent aux mésanges de nourrir leurs petits naissant fin avril - début mai.

Egalement, les jeunes feuilles d'orties macérées quelques jours donnent le purin d'ortie qui est surtout insecticide contre les pucerons et apporte des minéraux à la plante.

Allez, il ne faut pas pousser mémé dans les orties, j'ai assez parlé de cette plante que vous verrez d'un autre oeil au printemps prochain...



Association « Ça manque pas d'air »

5^{ème} bol d'air

20 septembre 2014

Suite au franc succès rencontré les années précédentes, l'association « **Ça manque pas d'air** » a organisé son cinquième bol d'air le 20 septembre dernier.

Les participants se sont donné rendez-vous matinal sur la place de l'église du pittoresque village de Wy-dit-Joli-Village. Après un petit-déjeuner café-viennoiseries et des retrouvailles amicales, ils ont pu embarquer à bord d'une trentaine de voitures anciennes et d'une douzaine de motos prestigieuses, pour une superbe balade dans le Vexin Français et à l'orée de la Normandie.



Une première étape a conduit la caravane dans l'enceinte de la forteresse royale de Gisors, où une guide locale nous en a présenté l'histoire. Un pique-nique géant a ensuite été partagé dans la salle des fêtes de Dangu, puis nous nous sommes dirigés vers le nord, à la découverte de la verdoyante vallée de la Levrière et en lisière du Pays de Bray.



Le retour vers le sud a été arrosé par un gros orage obligeant les conducteurs à fermer rapidement le toit des décapotables et les motards à enfiler leurs vêtements de pluie. Quelque peu retardés par la foire-à-tout lors de la traversée d'Étrepagny, nous sommes arrivés à Vesly où nous avons visité la cidrerie du Clos du Mont Viné ; nous avons apprécié les commentaires du propriétaire et la dégustation en fin de visite.

Plusieurs autres arrêts au cours de la journée ont permis aux passagers de changer de véhicules afin d'apprécier les diverses sensations des voitures de collection, ou de goûter au plaisir du vent dans le visage, à moto.

La journée s'est terminée par un apéritif dînatoire convivial dans la salle des fêtes de Wy-dit-Joli-Village, aimablement prêtée par la municipalité.

De cette magnifique journée, nous retiendrons que les malades oublient leur pathologie, et que les autres participants oublient qu'ils ont à faire à des malades. Nous retiendrons aussi la gentillesse des pilotes la gentillesse de tous ceux qui nous ont accueillis et le professionnalisme des motards.



L'association « **Ça manque pas d'air** », créée en 2007 et reconnue d'intérêt général, a pour objectif d'aider les insuffisants respiratoires sur les questions sociales, juridiques..., et de leur apporter un réconfort moral en établissant des liens amicaux et en organisant des activités, des rencontres locales ou régionales pour rompre l'isolement.

L'association compte à ce jour environ 180 adhérents.

Pour plus d'informations : alain.murez@orange.fr



RECETTES D'AUTOMNE

VELOUTE DE POTIMARRON AU SAUMON FUME

POUR 4 PERSONNES

- Un potimarron d'environ 1kg 200
- Crème fraîche liquide
- Une gousse d'ail, un oignon
- Quelques châtaignes (Facultatif)
- Huile
- Bouillon de volaille



Faire revenir l'oignon et l'ail émincés et le potimarron pelé et coupé en morceaux dans l'huile, laisser mijoter 4 mn (Garder quelques petits cubes de potimarron). Couvrir largement de bouillon de volaille, saler, poivrer. Laisser mijoter jusqu'à ce que le potimarron soit tendre.

A côté, faire chauffer de la crème fraîche avec une tranche de saumon fumé coupée en fines lanières. Laisser réduire 2 à 3 mn sur feu doux puis ôter du feu et filmer la casserole pour laisser infuser.

Poêler les petits cubes de potimarron j dans un petit filet d'huile et un petit peu de bouillon si nécessaire.

Mixer la soupe : potimarron, oignon, ail, châtaignes.

Mixer la crème avec le saumon et passer au chinois.

Pour servir :

Dans le fond d'une assiette creuse, mettre quelques dés de potimarron, quelques fines lanières de saumon fumé, ajouter le velouté de potimarron et terminer par la crème au saumon passée au mixer pour la monter en légère chantilly.



CAILLES RÔTIES AUX FIGUES

POUR 4 PERSONNES



4 grosses cailles prêtes à cuire
8 figes mûres
1 fromage aux herbes type Boursin
500g de petites pommes de terre cuites
2 cuil à soupe de fond de volaille déshydraté (type Maggi)
100g de lardons fumés
1 verre de vin blanc sec
2 cuil à soupe d'huile
50g de beurre
Sel, poivre

Faites chauffer l'huile dans une sauteuse, puis mettez-y à revenir les cailles à feu vif, sur toutes les faces pour qu'elles soient bien dorées. Egouttez-les, jetez le gras de la sauteuse.

Coupez deux figes en morceaux. Répartissez les morceaux dans les cailles et ajoutez une cuillerée à café de fromage aux herbes. Refermez l'ouverture avec un bâtonnet en bois.

Faites chauffer une noix de beurre dans la sauteuse, poudrez de fond de volaille, ajoutez le vin blanc sec et remuez. Dès que le liquide est homogène, remettez les cailles et deux autres figes hachées au couteau, salez, poivrez. Couvrez la sauteuse et laissez mijoter durant 20 mn.

Dans le même temps, faites chauffer le reste de beurre dans une cocotte. Mettez les lardons et les pommes de terre à dorer doucement en les remuant souvent. Environ 10 mn avant la fin de la cuisson, ajoutez les 4 dernières figes coupées en deux ou en quartiers pour qu'elles rôtissent.

Déposez les cailles dans un joli plat creux préchauffé et nappez-les de sauce. Entourez-les des pommes de terre et des figes, puis servez sans attendre.

En période de chasse, vous pouvez remplacer les cailles par des pigeonceaux ou des perdreaux en prolongeant la cuisson de 10 mn environ.



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Sécrétaire de mairie :

Mme Anne MEUNIER

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

mercredi et vendredi de 14 h 30 à 18 h 30

Pour d'autres horaires, veuillez prendre rendez-vous.

téléphone : 01 34 67 41 72

fax : 01 34 67 48 00

mairie.wy-dit-joli-village@wanadoo.fr

Déchetterie de Magny en Vexin

Horaires d'hiver

	lundi	mercredi	vendredi	samedi	dimanche
Matin	9 h - 12 h			9 h - 12 h	9 h - 14 h
Après-midi	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	

Rappel : l'usage des tronçonneuses, tondeuses et autres engins bruyants est réglementé.

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h30

Samedi : de 9h à 12 h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h et de 16 h à 19 h



PASSAGE des ENCOMBRANTS

lundi 19 janvier - mardi 21 avril - mardi 22 septembre

A PROPOS de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

Certaines personnes s'interrogent sur la hausse en 2014 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur leurs impôts fonciers. En 2013, la hausse habituelle de la taxe n'a pas été appliquée. De ce fait, elle a été répercutée et s'est additionnée à celle pratiquée en 2014. En conséquence, 2015 devrait voir un taux équivalent à 2014, voir légèrement inférieur.

SMIRTOM

Les employés de la Société SEPUR sont susceptibles de se présenter chez vous pour les étrennes de fin d'année. Cela reste une démarche personnelle des équipages.

Cependant, pour éviter tout incident, nous vous recommandons d'être vigilants et de demander aux personnes qui se présenteront : une pièce d'identité et une attestation de travail avec le logo SEPUR récente (moins de 3 mois).

Le SMIRTOM du Vexin décline toute responsabilité concernant les incidents qui pourraient se produire avec les personnes se présentant pour les étrennes.

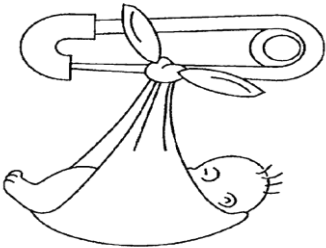
Message de M. Jocelyn REINE, Président du SMIRTOM du Vexin

MESSAGE du PNR

Le Parc a mis en ligne une **bourse des locaux pour les professionnels**: vendre, louer ou acheter un local commercial.

L'adresse du site est la suivante : <http://www.boursedeslocaux-parcduvexin.fr/>

Etat civil

	<p>C'est l'année des bébés à Wy avec 5 naissances !</p> <p>Nous avons le plaisir de vous annoncer que 2 nouveaux habitants du village ont vu le jour</p> <p>Zoé Fornos en juin à Wy Alix MERLIN en octobre à Enfer</p> <p>Tous nos vœux de bonne santé aux bébés et félicitations à leurs parents !</p>
---	---

Avis de décès

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. Daniel HOLLENDER le 19 août et de M. Jacques DE RIDDER (papa de Mme Françoise DANGER) le 6 novembre. C'était le doyen du village, il allait avoir 93 ans en décembre.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à leur famille.

QUELQUES DATES A VENIR

Le vendredi 21 novembre	Le dimanche 21 décembre	Le samedi 17 janvier
		
<p>Soirée « Beaujolais nouveau » à la salle des fêtes.</p> <p>N'oubliez pas d'annoncer votre présence au 06 87 72 68 81</p>	<p>Spectacle de NOEL pour les enfants de WY et du RPI .</p> <p>Spectacle de magie « Range ta chambre » tout un programme !!</p>	<p>Vœux du Maire et des Conseillers Municipaux autour de la traditionnelle galette des rois.</p>

